



48^e Festival du Poulet,
St-Damase, L'Islet
34^e édition du derby

Règlements Derby de Démolition 2022

À LIRE ATTENTIVEMENT **JUSQU'À LA FIN !**

Pour sa 48^e édition du festival du poulet et le 34^e derby de démolition, le comité organisateur de l'évènement se doit de vous rappeler l'importance de lire ces règlements attentivement et au complet **jusqu'à la fin**, car quelques modifications ont été apportées. **Il est de votre responsabilité de prendre connaissance de ces règlements.**

De plus, à ces règlements s'ajoutent les règlements généraux ainsi que ceux spécifiques à votre catégorie de course.

Date : 4 septembre 2022 (premier départ 11 :00)

Heure maximale d'arrivée sur le terrain : 8h30

Coût d'inscription par véhicule : 55,00\$ (*N'inclut pas le 20\$/adulte d'entrée sur le terrain)

Accès au paddock : 3 bracelets / véhicule

*Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas admis dans le paddock.***

Période d'inscription : Du 8 mai 2022 à midi jusqu'à épuisement des places

Attention

- Limite d'UN seul véhicule par catégorie par coureur.
- Tout changement de pilote durant la journée devra être approuvé par le responsable
- 4 x 4 et tractions intégrales interdits pour toutes les courses

Courses

- Courses de véhicules Gladiateurs **4, 6 et 8** cylindres
- Courses de caravane Gladiateurs

Bourses : Près de 17 000 \$ (* Les bourses peuvent varier selon les inscriptions)

Inscriptions

Site Web Événements Motorisés: <https://evenementmotorise.com/>

Informations

Pierre-Luc Pelletier

Résidence : 418-291-6857

Facebook: <https://www.facebook.com/pierreluc.pelletier.39>

Sur la piste...

1. Avant tout contact, les voitures doivent se croiser une fois et aller toucher aux blocs de béton.
2. **Après 90 secondes sans contact infligé à d'autres véhicules, le conducteur sera disqualifié.**
3. Aucun contact à l'aide du démarreur (voiture à transmission manuelle) ne sera accepté.
4. Tous les conducteurs qui se rassemblent pour démolir une seule voiture (2 contre 1) seront jugés et seront disqualifiés.
5. Un poteau de bois de 1" x 1" x 4' avec le bout peint en orange sera fourni par les organisateurs à chacun des coureurs, le matin de la course. Celui-ci devra être fixé à l'aide de 2 tours de *tape* gris au poteau de top côté chauffeur. Celui-ci devra être retiré lorsque le conducteur abandonnera ou sera disqualifié durant la course.
6. Tout conducteur frappant intentionnellement une voiture déjà disqualifiée se verra à son tour disqualifié.
7. Il est interdit de frapper dans la porte du conducteur sous peine de disqualification.
8. Lorsqu'il ne reste que deux voitures impliquées dans la course et que l'une d'elle s'immobilise, 90 secondes sont allouées au conducteur pour frapper l'autre voiture. Le gagnant est celui qui aura cogné le dernier, même si celui-ci prend feu par la suite pour la deuxième fois.
9. Toute voiture prenant **feu** et qui nécessitera l'intervention des pompiers se verra avertie par le juge en chef. À la **deuxième** intervention, la voiture sera immobilisée jusqu'à la fin de la course mais gardera la même position. Seuls les pompiers ont le droit d'intervenir avec les outils d'arrosage.
10. À la fin d'une course, si les deux dernières voitures sont accrochées, le gagnant est celui dont le véhicule est en fonction de marche mécanique. Si les deux voitures fonctionnent, c'est celui qui aura frappé le dernier qui l'emportera. En cas de force majeure, elles seront séparées selon la décision des juges.
11. **Au signal des juges qui lèvent leur drapeau, la course doit s'arrêter.** Les conducteurs qui n'immobilisent pas leur véhicule seront disqualifiés.
12. Si une auto est renversée sur le côté ou sur le toit, elle sera disqualifiée à moins qu'elle ne revienne d'elle-même sur ces roues et que les juges décident que son état lui permette de continuer.
13. À la fin d'une course, il est strictement interdit de faire des beignes (tourner en rond l'accélérateur à fond).
14. Après les courses, aucun mécanicien n'est toléré sur le carré de démolition sous peine de disqualification.

Règlements spécifiques

À l'inspection, une seule personne tolérée par véhicule. La personne doit demeurer à l'intérieur du véhicule tout au long de l'inspection.

L'entrée au paddock est autorisée à partir de 5h00, le matin du dimanche 4 septembre.

Aucune vitesse ni aucun surrégime moteur prolongé ne sera tolérée dans le paddock.

L'âge minimal pour courser est de 16 ans en date de la course. Une autorisation parentale doit être remplie pour les coureurs de 16 à 18 ans.

L'espace utilisé dans le paddock devra être nettoyé avant votre départ, sous peine de ne pas pouvoir participer aux démolitions les années suivantes.

Bracelet obligatoire pour TOUTE personne se trouvant dans le paddock.

En cas de doute sur le respect de l'ensemble des règlements, les véhicules pourront être inspectés à tout moment de la journée, incluant pour vérifier les véhicules des gagnants des courses.

BONNE CHANCE À TOUS